Ville de Gex
◆ *direction générale des services* ◆
Magali BERNARD
☎ 04.50.42.63.08 🖷 04.50.41.68.77
magali.bernard@ville-gex.fr

Affaire suivie par Jean-Christophe CUSIN

Gex, le 24 août 2018

CONVOCATION

CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018 À 18 H 30

Salle du Conseil

Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2018.

Approbation de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) du Pays de Gex,

Débat sur les orientations du règlement local de la publicité intercommunal (RLPi),

I. DÉLIBÉRATIONS :

1) Foncier : acquisition de la parcelle AO 37 auprès des consorts CORAL,
2) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une demande de permis de construire pour le remontage d'un chalet sur le site de la Poudrière,
3) Garantie d'emprunt de 166 300 € sollicitée par DYNACITE pour l'acquisition en l'état futur d'achèvement d'un logement individuel PLS destiné à la location « Quartier de la Léonette » sis 304 chemin du bois de la Motte à Gex,
4) Rapport 2017 de la société d'économie mixte de construction du Département de l'Ain (SEMCODA),
5) Augmentation du capital social de la société publique locale *Territoire d'Innovation*,
6) Pôle sportif en plein air de la Poudrière : demande de levée de pénalités de retard par l'entreprise E2S COMPANY,
7) Convention de servitude consentie au syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA),
8) Demande de subvention dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour le projet de rénovation et d'extension du système de vidéo-protection,
9) Convention d'objectifs et de financement 2018 avec la CAF de l'Ain : subvention de fonctionnement dite variable non connue à l'avance,
10) Versement de subventions exceptionnelles aux associations « La Gexoise » et « La Remise 01 ».

II. COMMISSION :

1) Commission urbanisme transport du 11 juillet 2018.

III. QUESTIONS DIVERSES :

- Lecture des décisions :

- Signature de l'acte d'engagement de l'entreprise BONGLET relatif aux travaux d'extension des locaux de l'école de musique, pour un montant de 13 791 € HT,
- Signature de l'avenant n°1 au lot 7 (serrurerie) présenté par l'entreprise DE SA et relatif au marché des travaux d'extension du bâtiment communal sis rue des Entrepreneurs, pour un montant de 2 476.50 € HT,
- Signature de l'avenant n°1 au lot 1 (démolition gros-œuvre) présenté par l'entreprise SBA et relatif au marché des travaux d'extension des locaux de l'école de musique, pour un montant de 1 250 € HT,
- Signature de l'acte d'engagement de l'entreprise DE SA relatif aux travaux des deux niveaux supérieurs du bâtiment sis rue Zégut, pour un montant de 7 575 € HT,
- Signature de l'avenant n°1 au lot 2 (charpente couverture) présenté par l'entreprise FAVRAT CONSTRUCTION BOIS SA et relatif aux travaux des deux niveaux supérieurs du bâtiment sis rue Zégut, pour un montant de 4 137.80 € HT,
- Signature de l'avenant n°1 au lot 1 (démolition gros-œuvre) présenté par l'entreprise SBA et relatif aux travaux des deux niveaux supérieurs du bâtiment sis rue Zégut, pour un montant de 6 350 € HT,
- Signature de l'acte de sous-traitance avec l'entreprise MAG POSE relatif au lot 2 (accessibilité) concernant les travaux de mise en accessibilité de 8 bâtiments communaux, pour un montant de 1 400 € HT (***annulée par décision n°2018 DEC-211),***
- Signature de la convention avec l'association « Cinébus » pour les séances de cinéma en plein air les 6 juillet 2018 et 28 août 2018, pour un montant de 1910 € TTC,
- Signature du devis présenté par l'entreprise DESBIOLLES relatif à la démolition du mur sis Parc des Cèdres (phase 2), pour un montant de 8 435 € HT,
- Règlement de la facture de l'entreprise ARATAL relative au lot 4 (escalier mécanique escamotable), à des fins d'indemnisation pour abandon de marché, pour un montant de 1 588 € HT,
- Signature du devis présenté par l'entreprise SBA CONSTRUCTION relatif à la rénovation du mur de soutènement sis rue des Terreaux, pour un montant de 24 500 € HT,
- Signature du devis présenté par le groupement EIFFAGE/DESBIOLLES/PELICHET relatif à la réfection de l'enrobé du pont de Chauvilly, pour un montant de 7 359.75 € HT,
- Signature du devis présenté par l'entreprise SALENDRE relatif à l'extension de l'éclairage sis rue de Paris, pour un montant de 6 543 € HT,
- Signature du devis présenté par l'entreprise SALENDRE relatif à la rénovation de l'éclaire des bâtiments 13 et 19 aux Vertes Campagnes, pour un montant de 10 683 € HT,
- Signature du devis présenté par le groupement EIFFAGE/DESBIOLLES/PELICHET pour la réalisation d'une rampe d'accès à l'Office de tourisme, pour un montant de 3 383.50 € HT,
- Signature du devis présenté par l'entreprise SALENDRE relatif à l'extension de l'éclairage sur la voirie du Creux du Loup, pour un montant de 2 025.75 € HT,
- Signature du devis présenté par l'entreprise ASOLEO DIAGNOSTICS relatif au repérage d'amiante et HAP sur les enrobés routiers avant travaux du carrefour situé sur la RD984c, pour un montant de 1 964 € HT,
- Signature de la convention avec PATHÉ LIVE concernant la vidéotransmission des saisons 2017/2018, 2018/2019 et 2019/2020 au cinéma,
- Signature de l'acte d'engagement du maître d'œuvre ATELIER MATHE VUILMET relatif aux travaux d'extension du pôle de sport en plein air, pour un montant de 15 895 € HT,
- Signature de l'offre commerciale de la société DEKRA concernant une prestation de formation à la sécurité (CACES plates-formes élévatrices mobiles de personnes), pour un montant de 2 232 € TTC,
- Signature de l'offre commerciale de la société DEKRA concernant une prestation de formation à la sécurité (CACES engins de chantier – conducteurs expérimentés), pour un montant de 2 232 € TTC,

- Signature de l'offre commerciale de la société SECOURISK concernant une prestation de formation à la sécurité (SSIAP1 remise à niveau, formation initiale et formation sauveteur secouriste du travail), pour un montant de 2 160 € TTC,
- Signature de l'offre commerciale de la société SECOURISK concernant une prestation de formation à la sécurité (SSIAP1 remise à niveau, formation sauveteur secouriste du travail initiale, formation habilitation électrique non électricien BS BE et manœuvre), pour un montant de 1 856.80 € TTC,
- Signature de l'offre commerciale de la société SECOURISK concernant une prestation de formation à la sécurité (formation recyclage habilitation électrique électricien et formation habilitation non électricien BS BE et manœuvre), pour un montant de 1 090 € TTC,
- Signature de l'acte d'engagement avec l'entreprise SCIANDRA relatif au lot 7 (plomberie sanitaires) concernant les travaux de mise en accessibilité PMR de 5 bâtiments communaux, pour un montant de 3 871.66 € HT,
- Signature de l'acte d'engagement avec l'entreprise GONTARD-FORAZ relatif au lot 4 (électricité) concernant les travaux de mise en accessibilité PMR de 5 bâtiments communaux, pour un montant de 11 681.49 € HT,
- Signature de l'acte d'engagement avec l'entreprise les Menuiseries de l'Ain relatif au lot 5 (menuiserie intérieure) concernant les travaux de mise en accessibilité PMR de 5 bâtiments communaux, pour un montant de 9 647 € HT,
- Signature de l'acte d'engagement avec l'entreprise TECHNI-PLASTIK relatif au lot 2 (accessibilité) concernant les travaux de mise en accessibilité PMR de 5 bâtiments communaux, pour un montant de 7 768.65 € HT,
- Proposition commerciale pour une prestation de formation à la sécurité : formation sauveteur secouriste du travail initiale, pour un montant de 270 € TTC,
- Attribution d'un logement de secours sis bâtiment 2 Les Primevères aux vertes campagnes à Mme Youssef du 1er au 31 août 2018,
- Signature du devis concernant un relevé topographique de l'ancienne scierie de Gex par le cabinet RUBINI, pour un montant de 3 000 € HT,
- Signature de l'acte de sous-traitance avec l'entreprise SABLE TOUT CRYO SAS relatif au lot 10 (ravalement) concernant la rénovation des extérieurs de la MJC, pour un montant de 14 393€ HT,
- Signature de l'acte d'engagement avec l'entreprise SCE AMÉNAGEMENT concernant l'étude de faisabilité pour la création et l'exploitation de liaisons de transport intra-communales, pour un montant de 21 487.50€ HT,
- Signature de l'acte d'engagement avec l'entreprise DEKRA concernant la réalisation de la mission de CSPS pour la création du carrefour en T sur la RD 984 C, pour un montant de 2 241.25€ HT,
- Signature du devis avec l'entreprise RHONALP ÉTANCHÉITÉ pour la réfection de la toiture du bâtiment municipal rue Ernest Zégut, pour un montant de 38 389.44€ HT,
- Signature du devis avec le Cabinet RUBINI concernant les travaux de levés complémentaires à effectuer sur la zone du pôle de loisirs de la Poudrière à Gex, pour un montant de 1 300€ HT,
- Signature de l'avenant n°2 avec l'entreprise CFA DIVISION NSA relatif au lot 13 (ascenseur) concernant l'extension du groupe scolaire de Parozet, pour un montant de 1 222€ HT,
- Signature de l'avenant n°1 avec l'entreprise SGGS SE relatif au lot 5 (menuiseries extérieures aluminium) concernant l'extension du groupe scolaire de Parozet, pour un montant de 9 600€ HT,
- Signature de l'avenant n°1 avec l'entreprise CFA DIVISION NSA relatif au lot 13 (ascenseur) concernant l'extension du groupe scolaire de Parozet, pour un montant de 701€ HT,
- Signature de l'avenant n°3 avec l'entreprise SP2E relatif au lot 15 (électricité courants forts et faibles) concernant l'extension du groupe scolaire de Parozet, pour un montant de 12 774.53€ HT,
- Signature de l'avenant n° 1 avec l'entreprise LES MENUISERIES DE L'AIN relatif au lot 8 (menuiseries intérieures) concernant l'extension du groupe scolaire, pour un montant de 13 861.70 € HT,
- Signature de l'avenant n°1 avec l'entreprise SETO relatif au lot 14 (chauffage-ventilation-plomberie) concernant l'extension du groupe scolaire de Parozet, pour un montant de 8579.78€ HT,
- Signature du devis avec l'entreprise BONGLET relatif au lot 6 plâtrerie-peinture concernant la mise en accessibilité de 5 bâtiments communaux, pour un montant de 11 148.32€ HT,
- Signature de l'avenant n°1 avec l'entreprise GONTARD-FORAZ relatif au lot 4 (électricité) concernant la mise en accessibilité de 8 bâtiments communaux, pour un montant de -871.62 € HT,

- Signature de l'avenant °3 avec TOSCO ENTREPRISE relatif au lot 3 (charpente bois, couverture zinc, ossature bois et parement de façade) concernant l'extension du groupe scolaire de Parozet, pour un montant de – 44 409.51 € HT,
- Signature de l'avenant n°2 avec la SMACL concernant l'assurance responsabilité civile pour les années 2016 à 2019, pour un montant de 7 794.63 € HT,
- Attribution du logement sis 250 rue des Vertes Campagnes à Monsieur Halil RROCA,
- Signature du contrat d'engagement du DUO CZARDAS dans le cadre des animations à l'occasion de Gex'l en musique le 8 septembre 2018, pour un montant de 1 000 € TTC,
- Signature du devis avec l'entreprise SBA CONSTRUCTION relatif au lot 1 (démolition) concernant le remplacement de la fenêtre de l'escalier de l'école maternelle de Perdtemps, pour un montant de 7 764 € TTC,
- Signature du devis avec l'entreprise SAS NINET GAVIN relatif au lot 2 (menuiseries bois) concernant le remplacement de la fenêtre de l'escalier de l'école maternelle de Perdtemps, pour un montant de 2 700 € TTC,
- Signature du devis avec l'entreprise PONCET CONFORT DÉCOR relatif au lot 3 (plâtrerie-peinture) concernant le remplacement de la fenêtre de l'escalier de l'école maternelle de Perdtemps, pour un montant de 1 383.77 € TTC,
- Signature du contrat d'engagement du groupe SAMBALOELEK dans le cadre des animations à l'occasion de Gex'l en musique le 8 septembre 2018, pour un montant de 300 € TTC,
- Signature du devis d'UGAP relatif à l'achat de mobilier pour le nouvel accueil périscolaire de Paroret pour un montant de 2 087.62 € HT,
- Signature du devis d'UGAP relatif à l'achat de mobilier pour le nouvel accueil périscolaire de Paroret pour un montant de 1 135.99 € HT,
- Signature du contrat d'engagement du groupe SAND dans le cadre des animations à l'occasion de Gex'l en musique le 8 septembre 2018, pour un montant de 500 € TTC,
- Signature du contrat d'engagement du groupe Thomas PYTHOUD JAZZ QUARTET dans le cadre des animations à l'occasion de Gex'l en musique le 8 septembre 2018, pour un montant de 500 € TTC,
- Retrait de la décision n°2018 DEC-160 concernant l'attribution du lot 2 du marché de mise en accessibilité PMR de 8 bâtiments communaux,
- Signature de l'avenant n°2 avec l'entreprise GALLIA relatif au lot 2 (gros œuvre) concernant l'extension du groupe scolaire de Parozet, pour un montant de – 3 198.80 € HT,
- Signature de l'acte de sous-traitance avec l'entreprise MAG POSE relatif au lot 2 (accessibilité) concernant les travaux de mise en accessibilité de 8 bâtiments communaux, pour un montant de 3 200 € HT,
- Signatures des avenants 1 et 2 avec l'entreprise LES MENUISERIES DE L'AIN relatifs au lot 9 (agencement) concernant l'extension du groupe scolaire de Parozet, pour un montant total de 10 600 € HT,

Le Maire,
Patrice DUNAND

MAIRIE DE GEX 01170

✂ _____

❖ POUVOIR ❖

Je soussigné(e)_____absent(e) le lundi 3 septembre 2018 donne procuration à Madame, Monsieur,_____ pour me représenter à la réunion du conseil municipal et prendre part à toutes les délibérations, émettre tout vote et signer tout document.

" Bon pour pouvoir "
(mention manuscrite)

Gex, le ……..
(signature)